



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



REPAS DU 14 JANVIER 2012

Les Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus qui ont inscrit leur conjoint, ami ou accompagnant en repas « payant » pour le samedi 14 Janvier 2012 doivent venir régler celui-ci en mairie auprès de madame Elise MICOUD, avant le 4 janvier 2012 (chèque de 34,00€ par repas, à établir à l'ordre du traiteur : « La Fine Fourchette »). La salle des Fêtes municipale (8, avenue des Iles) sera ouverte à partir de 12h00 pour que les personnes inscrites au repas puissent s'installer.

PS : Si vous désirez qu'un élu vienne vous chercher en voiture pour vous accompagner à la salle des Fêtes, appelez, avant le mercredi 11 janvier 2012, le 04.78.55.14.08.

DÉCHETTERIE

Depuis le 1er décembre, un justificatif de domicile et une carte d'identité sont demandés pour accéder au site. Le système de contrôle d'accès par cartes ne sera effectif qu'à partir du 4 avril. Une information sera communiquée aux usagers quant à la distribution de celles-ci. Mais il faut se préinscrire soit par Internet : cc-miribel.fr, soit par un formulaire distribué en déchetterie. L'accès demeurera gratuit pour les particuliers sous réserve de certaines contraintes (volume, nombre de passages/semaine).

COMMENT MIEUX TRIER

- ◇ je retire les films plastique enveloppant les revues avant de les jeter
 - ◇ Je n'ai pas besoin d'oter les bouchons des bouteilles plastique
 - ◇ Je jette les déchets recyclables en vrac et vidés
 - ◇ Je ne lave pas les déchets recyclables
 - ◇ Je dépose mes sacs au même endroit que mes ordures ménagères
- Attention : les sacs non distribués par la CCMP ne seront pas collectés !

ADAPA

L' ADAPA met à votre disposition des services adaptés :

- aide à la personne
 - aide et accompagnement dans les activités de la vie quotidienne, de la vie sociale et relationnelle...
- Contactez la responsable de votre secteur qui se déplace gratuitement et sans engagement à votre domicile : Mme Sophie Berlier, 1820 grande rue à Miribel
Tel : 04 78 55 35 66
S.berlier@adapa01.com

Ont participé à ce journal :

- | | |
|--------------|--------------|
| • G. Bargel | • J. Deville |
| • P. Bresson | • M. Micoud |
| • C. Briday | • F. Puaud |
| • J. Chanal | • Y. Roux |
| • J. Decoeur | |

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution : Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

AGENDA

Sam 31 et dim 1er : réveillon avec CLARA, salle des Fêtes

Ven 6 : vœux de la municipalité, salle des Fêtes, 19 h
Sam 7 : repas des Rois du Foyer St Maurice, salle des Fêtes

Dim 8 : Challenge de la Société de l'OSM Boules, boulodrome

Sam 14 : repas des Anciens, salle des Fêtes

Dim 15 : randonnée « Azergue » du Centre Marcel, 9 h

Ven 20 : café-théâtre « Céline Iannuci », Centre Cochet, 20h30

Sam 21 : journée « boudin » de l'OSM Boules, boulodrome

Jeu 26 : art floral, centre Marcel Cochet, 14h30

Sam 28 : repas dansant du CT Dombes, salle des Fêtes

ÉTAT CIVIL

Naissances

Sven DALISSIER, 22 novembre
Paul VALLETTE, 23 novembre
Nolan FLOR, 4 décembre

Décès

Antoine CORONA, 24 novembre
Alexandre CHOMETON, 29 novembre
Suzanne SALAZAR, veuve PAYA, 2 décembre
Marc ROUSSET, 3 décembre

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

- * 7 janv : Pierre Goubet *Maire*
- * 14 janv : Lydie Pons *Adjointe aux affaires sociales*
- * 21 janv : Françoise Roy *Adjointe aux finances*
- * 28 janv : Catherine Briday *Adjointe à l'enfance*

ÉDITO

2011 est derrière nous, mais elle restera pour longtemps une année charnière pour nous Européens. En cause : la crise de la fameuse dette des Etats. Après la crise financière et les emprunts toxiques accordés par les banques, le début de 2012 devrait voir arriver le père Fouettard sous la forme des agences de notation, avec dans leur hotte, un grand nombre de triple «C». Nous allons tous être mis à contribution... enfin presque tous !

Chaque foyer, chaque famille, chaque individu veillera à ne pas descendre trop d'échelons dans l'échelle sociale ou, tout simplement, à préserver l'essentiel comme se nourrir, se loger et se vêtir.

Les élus seront également confrontés à des choix cornéliens : entre diminuer la présence des collectivités à vos côtés ou trouver d'autres recettes principalement fiscales.

En 2012, vous aurez à choisir le Président de la République et les députés qui voteront les lois. Même s'ils ne peuvent faire des miracles, ils peuvent néanmoins répartir les efforts que nous devons réaliser. Allez voter en 2012 !

Chers Mauriciens, je vous souhaite une santé triple A, des finances triple A et du bonheur... quadruple A. *Pierre Goubet*



Le Père Noël dans les rues de Saint-Maurice



À la maternelle, le Père Noël est arrivé en 2 cv et sous des airs de jazz



SAINT-MAURICE EN FÊTE POUR NOËL



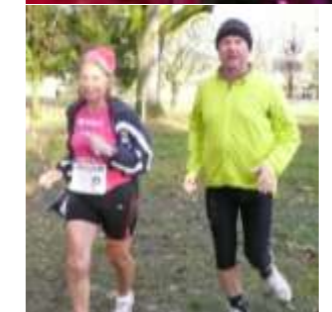
8 décembre



Chez Toray, le Père Noël est magicien



Marché de Noël



Cross des Papillotes



La Roseraie

SOMMAIRE

- Et pendant ce temps à la mairie*
- Compte-rendu du conseil du 24 novembre
 - La famille Cèdre
 - Interview de Bertrand Piccoli
 - Colibri, le réseau de transport

- Ça bouge à Saint-Maurice*
- Concerts en janvier
 - Soirées de rêve pour la Roseraie
 - Robert Pillard à l'honneur
 - Café théâtre
 - Contes de Noël
 - Critique littéraire
 - Remise des colis

- Du côté des associations*
- Amitié Loisirs en 2012
 - Café lecture
 - Sou des écoles
 - Saint-Maurice Tennis
 - Le show chaud du CT Dombes
 - JSP cherchent sponsors

- Vie pratique*
- Repas du 14 janvier
 - Déchetterie
 - Mieux trier
 - ADAPA
 - Intoxications au monoxyde de carbone

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2011

Prochain Conseil Municipal :
Jeudi 26 janvier 2012

Finances

- ◇ **Taxe d'aménagement** : pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe, remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble, a été créée. Cette nouvelle taxe est applicable à compter du 1^{er} mars 2012. Le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire de la commune la taxe d'aménagement et fixe son taux à 4.5 %. *Délibération votée à l'unanimité.*
- ◇ **Fonds de concours CCMP** : Chaque commune dispose d'un fonds de concours d'un montant de 300 000 € auprès de la CCMP pour des travaux d'équipement. 289 620 € ont été utilisés, le solde de 10 380€ disponible servira au financement des travaux de voirie du chemin de Thil.

Le conseil municipal souhaite donc pouvoir obtenir le versement de cette somme auprès de la CCMP. *Délibération votée à l'unanimité.*

Restauration municipale

- ◇ **D.S.P. avenant au contrat de délégation** : Le service de la restauration municipale a été confié, par un contrat de délégation de service public en date du 11 mars 2009, à la société SCOLAREST. Ce contrat arrive à son terme le 31 mars 2012 et pour des raisons pratiques d'organisation, il convient de le prolonger par un avenant jusqu'au 5 juillet 2012. Une négociation avec la société Scolarest a permis cette prolongation, avec une hausse des prix des prestations de 3.25 %, applicable au 1^{er} avril 2012. Une nouvelle procédure sera prochainement lancée afin de désigner un nouveau prestataire pour le 6 juillet 2012. *Délibération votée à l'unanimité.*

Permanence de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales :

Le lundi 9 janvier de 14 h à 15 h 30

La question du choix du mode de gestion du service au delà de cette date doit faire l'objet d'une réflexion et d'un choix sur le principe en application de l'article L.1411-4 du Code général des Collectivités Territoriales. C'est pourquoi un rapport sur les modes de gestion envisageables a été aux conseillers. Il ressort de la lecture de ce rapport rédigé par M. le Maire (avec les conseils de la société spécialisée Mind Project) que la gestion déléguée est le mode de gestion approprié de ce service car il est le mieux adapté pour la commune et présente un certain nombre d'avantages. En effet, les autres modes de gestion possible pour les services publics semblent largement moins appropriés. Le conseil décide que l'exploitation de la restauration sera poursuivie sous forme de gestion déléguée à compter du 6 juillet 2012. *Unanimité.*

Affaires sociales

Modification de la composition du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) : A la suite de la démission de Mme CHAGNON le 26 septembre 2011, un nouveau candidat se propose. M. Marc MICOUD est élu à la majorité (1 abstention).

Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication

- ◇ **Transfert de compétence éclairage public** : Cette démarche est consécutive au changement profond dont fait l'objet la dite compétence en application des nouveaux statuts du syndicat. Aussi, il s'agit désormais d'un réel transfert de compétences ; le cas échéant, le syndicat effectuera pour le compte de la commune les prestations telles que les travaux et la maintenance. Il prendra à sa charge la fourniture d'énergie. Un audit contradictoire permettra de définir un coefficient correcteur en minoration ou majoration en fonction des consommations réelles de la commune. Ainsi, pour la cotisation de 2012, correspondant à la 1^{ère} année du nouveau système de cotisation, les consommations de 2010 seront prises en compte. *Délibération votée à l'unanimité.*



LA FAMILLE CÈDRE

« Il était une fois une famille de cèdres, en passant devant le parc de la Sathonette ils ont jeté un coup d'œil par-dessus le mur. Ils ont trouvé que l'endroit était sympa pour s'amuser. La maman s'est installée sur une petite butte pour se reposer et les enfants ont escaladé le toboggan puis descendu en riant.

Comme les cèdres ne perdent pas leurs aiguilles en hiver, c'est là que les champignons ont choisi de grandir bien à l'abri à côté des écureuils qui grignotent les pommes de pin qui abritent les graines de cèdre.

Alors en ce jour de novembre, le premier jour où nos mamans ont du gratter les vitres des voitures, nous nous sommes abrités dans les bras des cèdres qui nous ont prêté leur toboggan.»

Diana, Florian, Telma et Myriam



L'ÉQUIPE DES ECHOS
VOUS SOUHAITE UNE
EXCELLENTE ANNÉE
2012

- ◇ **Transfert de compétence gaz** : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de transférer la compétence « GAZ » au Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain. *Délibération votée à l'unanimité.*

- ◇ **Rapport d'activité 2010** : Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport annuel d'activité 2010 du Syndicat intercommunal d'électricité et de e-communication de l'Ain.

Contrat enfance jeunesse

La commune a signé avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ain un contrat « enfance jeunesse », régi par la circulaire législative LC 2006-076 du 22 juin 2006, avec effet du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010.

Pour permettre une application de ce contrat sur l'année civile 2011 et jusqu'en 2014, le conseil municipal doit délibérer avant la fin de cette année civile. Les éléments apportés par la CAF de l'Ain et le tableau d'engagement conventionnel précisent que le contrat enfance jeunesse deuxième génération reste identique au contrat enfance jeunesse première génération.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer le contrat enfance jeunesse avec la CAF de l'Ain avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Délibération votée à l'unanimité.

LE SHOW CHAUD DES CYCLOS DU CT DOMBES

3 jours pour 300 km ; à priori rien de bien terrible question distance pour cette belle Randonnée Permanente intitulée Lyon-Savoie-Lyon mais... côté dénivellation c'était différent : 4 700m dont 7 cols et quant à l'aspect météo ce fut « cagna +++ ».

Dans ces conditions partir tôt et rouler bien groupés était nécessaire ce qui fut fait sous la houlette régulière de François jouant le capitaine de route de St Maurice de Beynost à Lhuis, lieu du premier contrôle. En ce début de parcours, arrêt un court instant à Hières sur Amby pour un petit café du matin, chez des cousins du couple Monique et Michel ; super et sympa !

Puis ce fut Glandieu et sa rivière le Gland qui avaient ouvert les vannes de la cascade pour accueillir au pied de la chute d'eau le pique-nique de midi. Là, les embruns de la rivière jaillissante rafraichissaient des cyclos déjà humides de sueur ! Le soleil était très présent depuis le départ et chauffait déjà sans thermostat. Quelques soucis de routes bien circulantes aux abords de Yenne ne ralentirent que peu l'avancée en direction du Mont du Chat. Le tunnel n'étant pas ouvert aux cyclistes c'est le col et sa route enfin ombragée mais difficile (350m de dénivellée en 4,5 km) qui reçut la visite des randonneurs. La canicule prévue ne faisant que s'accroître c'est avec 37 degrés sous les arbres que l'ascension s'effectua. Heureusement pour certains, Michel V au volant de la voiture d'accompagnement jouait le bon samaritain !

Enfin, après une étape de 123 km et 1289 m de dénivellée, le gîte et le couvert attendus permirent aux six compagnons de boire la bière d'accueil et de « se refaire la santé » en vue du lendemain où étaient prévus 95 km pour 2145 m de d'élévation ! La visite matinale de l'Abbaye de Hautecombe lieu de contrôle, n'eut pas lieu car elle était encore fermée à 8h 30, comme quoi ses habitants avaient dû se coucher bien tard la veille...

La Chambotte (380m en 5,5km) qui suivait fut avalée (si, si...) sans problème particulier chacun à son rythme bien sûr. Le soleil et la chaleur furent magnanimes à peu près jusqu'au sommet car ils réservaient leur ardeur pour la montée au Revard où ils chauffèrent « grand braquet » ; pour les cyclos ce fut plutôt une grimpe sur l'ultra moulinette avec chasse à la canette et où Michel V débordé par les arrêts de détresse et les bidons vides tendus distribua sans discontinuer eau et encouragements sur 18 km (pour 1200m de dénivellée).

Mais en haut quelle récompense ! Une vue presque de 360° permit de découvrir au loin le Mont Blanc et d'autres sommets prestigieux, tout en bas le lac du Bourget et Aix les Bains et juste en face le massif du Mont du Chat découvert la veille. Un vrai bonheur que la contemplation de ce panorama ; les cyclos l'honorèrent justement d'une libation bien fraîche à l'Auberge qui se trouvait là !

La plongée sur Chambéry fut délicate sur les premiers kilomètres tant la route ravinée, trouée et bombée était dangereuse. Quant au parcours urbain pour trouver l'hébergement il fut compliqué mais grâce à quelques

aides locales et aux infos glanées sur internet par Michel B. l'organisateur, la maison d'hôte fut enfin trouvée mais encore en haut d'une bosse !

Selon la météo, le dernier jour devait se dérouler sous les orages. Eh bien, rien de cela ne vint vraiment gêner les cyclos. Juste un petit crachin, genre Bretagne affaiblie, accompagna les voyageurs dombistes pendant l'ascension du col de l'Épine (700m de dénivellation en 12 km) puis un



peu de brouillard pendant quelques kilomètres de descente et ce fut tout. L'arrêt casse-croûte et café à Morestel permit de rencontrer d'autres cyclos rhodaniens revenant eux aussi d'une belle balade de plusieurs jours (Thurins-Turin puis retour à vélo à leur façon). Quant au soleil sans doute parti en faire souffrir d'autres ailleurs personne ne le revit. Par contre jusqu'au retour à St Maurice de Beynost il fallut rouler bien groupés

pour s'abriter du vent mais là encore rien de grave. Cette dernière étape assez cool (124km et 1200m de dénivellée) permit un retour assez tôt et sans grosse fatigue. Un dernier verre dans le local du CT Dombes clôtura dignement ces 3 jours de vrai cyclotourisme entre copains. Où et quand la prochaine Randonnée Permanente ?

Les inscriptions sont ouvertes et permanentes pour participer aux sorties club bi voire tri-hebdomadaires ; le mardi sortie dames, les messieurs accompagnateurs sont à la disposition d'icelles...

Le président Michel Bertholin prépare sa succession : Qui sera l'heureux(se) élu(e) ? La campagne électorale bat son plein (et les médias n'en parlent même pas....!!!) pourtant le mouvement associatif est un lien social important voire indispensable !!

Assemblée générale le vendredi 13 janvier au Club House du Tennis. Date importante à retenir : le samedi 28 janvier à la salle des fêtes la traditionnelle choucroute dansante du CTDombes. Réservation rapide et indispensable au 04 72 26 51 27, tarif identique 2010 : 25€.

LES JSP CHERCHENT DES SPONSORS



En ce début d'année 2012, les Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint-Maurice de Beynost souhaitent une bonne année ainsi que leurs meilleurs vœux aux Mauriciens. Après la trêve de fin d'année, les JSP reprennent leurs activités débutées en Septembre 2011. Celles-ci se composent de cours

historiques et pratiques (secourisme, incendie et sportif). Par ailleurs nos jeunes sont en ce moment à la recherche de sponsors pour financer leur challenge. Ce dernier est un concours de manœuvres incendies et secourisme qui se déroulera le 9 juin 2012 à la Sathonette et rassemblera 300 JSP, soit les 31 sections du département de l'Ain, cherchant à se qualifier pour la finale nationale.

Site internet <http://www.jsp-saintmauricedebeynost.com>

LE CLUB AMITIÉ LOISIRS PRÉPARE 2012 ★

Le mercredi 15 Décembre, 54 personnes se retrouvaient à l'Hôtel Lyon Est pour le repas de fin d'année, où l'on fête aussi les anniversaires. L'ambiance, comme à l'habitude, était de mise pour nos aînés. Après l'apéritif, un buffet de hors d'œuvre permettait à chacun de se régaler selon son choix, puis souris d'agneau, gratin dauphinois et ravioles de potiron excitaient les papilles ; fromage et forêt noire clôturaient le repas. Alors que certains se lançaient déjà sur la piste de danse, d'autres étaient encore à raconter la blague qui amusait toute la tablée. Puis, vers 17 h, chacun rentrait chez soi avec des airs et des souvenirs plein la tête.

Le mardi 20 décembre, le Club réunissait les adhérents pour un goûter de Noël sucré salé, avec des boissons, des toasts et la bûche de Noël. ★ L'après-midi se finissait en chansons avec la chorale, puis le Club fermait pour la trêve des confiseurs jusqu'au 3 Janvier 2012 à 14 h.

Les cartes d'adhérents sont en vente à partir du mardi 3 Janvier, le prix reste inchangé. Pour 2012, il est prévu : l'Assemblée Générale le 24 Janvier, le repas de la Fête des Mères le 31 Mai, un voyage d'une journée le 14 Juin, le repas des vacances le 3 Juillet, un voyage dans le Périgord du 1er au 5 Octobre, et bien d'autres activités telles que randonnées, coinche, loto, Cette nouvelle année s'annonce déjà comme une année bien remplie.



CAFÉ LECTURE : DES PLAISIRS PARTAGÉS

La nouvelle formule du café lecture proposée par la Bibliothèque a séduit les lectrices. Décalée au vendredi après midi, elle permet de mélanger des publics. Le thème choisi était celui de la rentrée littéraire à travers une dizaine d'ouvrages en lecture partagée. Certains ont plu, d'autres moins. « Léna » de Virginie Deloffre : Envoutant une plongée dans la Russie des kolkhozes, de la station Mir, du grand nord Sibérien, au rythme des lettres de Léna à sa mère adoptive. Un rythme et une écriture unique. « Une journée avec M Jules » de Diane Broeckhoven : un bijou de tendresse pour retenir le temps parce qu' Alice a encore des choses à dire à Jules endormi l'air serein dans son dernier sommeil. « Héros Anonymes » de Saphia Azzedine : acerbe le 4^{ème} roman de l'auteur réalisateur de « Mon père est femme de ménage » quand l'enfant métis roi des concours des plus beaux bébés devient l'ado révolté qui ne trouve pas sa place. Entre roman et pamphlet, trop caricatural pour certains, effet mode pour d'autres les avis sont partagés. « La vieille dame du riad » Fouad Laroui. L'imagination au pouvoir pour ne pas oublier que les riads hauts lieux du tourisme marocain ont été et sont toujours des lieux intimement liés à une culture millénaire. « Accabadora » de Michela Murgia : les couleurs et la chaleur de la terre de Sardaigne et surtout l'extrême légèreté de l'écriture. Une histoire d'une fille « anima » et de sa mère « accabadora » ou dernière mère. La maternité, l'euthanasie sans leçon de morale, sans jugement mais au rythme d'un village personnage à part entière. Une ambiance sarde unanimement appréciée tout comme les « amaretti » petits gâteaux sardes dégustés autour de ce café lecture.

★ classe de mer prévue en fin d'année scolaire. De quoi terminer la soirée sur une note édulcorée. Quant au petit souci d'affluence, nous ferons mieux l'année prochaine. Le lendemain, la salle des fêtes a vu son intérieur se transformer pour accueillir le vide-grenier du dimanche. Cette préparation la veille était plus que nécessaire car dès 7h00 le dimanche matin, les exposants s'affairaient. La salle ★ était à son comble et n'a pas désempli de la journée avec l'arrivée massive des acheteurs, chineurs et autres promoteurs dominicaux. De nombreux jouets et vêtements ont été vendus pour le plus grand plaisir de tous. Une buvette et une restauration rapide ont ajouté à l'animation de ce dimanche d'achat-vente autour de l'enfant. De quoi satisfaire pleinement toute l'équipe du Sou qui a pu clôturer la journée avec le sentiment du travail accompli. La salle a alors pu être nettoyée rapidement grâce à l'aide de quelques parents exposants pour un retour à la normale après ce week-end plus que mouvementé.

★ **POUR LE SOU, TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN**

Tout débuta dans l'après-midi du vendredi 18 novembre avec la préparation des gratins de pomme de terre pour la soirée Beaujolais. Dès lors, toute l'équipe du Sou, aidée de parents bénévoles, n'a cessé de s'activer : tout cela pour une ouverture à 19h00 comme prévu à la salle des fêtes de la désormais traditionnelle soirée consacrée au Beaujolais ★ nouveau. La salle joliment décorée était prête à accueillir de nombreux mauriciens.

Seulement voilà : était-ce lié au manque d'information ou à la programmation d'autres événements aux alentours le même soir, la salle n'était pas comble cette année. Peu importe, cela n'a pas empêché les personnes présentes de passer une soirée agréable et dans la bonne humeur. Cette année, les desserts, confectionnés par les parents d'élèves des classes de CM1, étaient vendus au profit du projet de

★ **SAINT-MAURICE TENNIS EN PROGRESSION** ★

Le président Patrick Cattelin, lors de l'assemblée générale, laissait entrevoir une augmentation des licenciés. Cela se confirme : les inscriptions ont lieu toute l'année lors des permanences du mardi et jeudi (18/20 h). Pour tout renseignement : téléphonez au 04 72 25 82 68.

Le beaujolais nouveau fut apprécié ainsi que les charcuteries de la BCT Anaya. Gros succès du Téléthon : les crêpières ainsi que les manipulatrices n'ont pas chômé, elles ont fait sauter plus de 250 crêpes. Bravo à tous les bénévoles et merci aux gourmands qui ont permis de verser 300 € dans la caisse du téléthon. Les différentes équipes dames et messieurs ont défendu les couleurs du club dans plusieurs compétitions. Félicitations à Kenza qui a gagné le tournoi des lionceaux (11 ans) et à Julie et Océane en 15/16. Rendez vous le 14 janvier pour le repas des rois avec galettes : inscriptions 20 € tout compris, places limitées à 50, faites vite !



INTERVIEW DE BERTRAND PICCIOLI, RESPONSABLE DU FLEURISSEMENT COMMUNAL

Célia Quel est votre métier et où l'avez-vous appris ?

Réponse : Je suis jardinier paysagiste et j'ai appris mon métier en alternance à la Maison Familiale et Rurale de Bourg pendant 2 ans. »

Inès Pour qui travaillez-vous ?

Réponse : Pour la mairie de St Maurice

Noémie Est-ce un métier de fille ou de garçon ?

Réponse : les deux.

Marion Qu'est ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Réponse : Etre dehors au contact de la nature et voir les plantes et les arbres évoluer au fil des saisons. Le plus difficile : le froid et la pluie.

Arielle Comment est une journée type ?

Réponse : Charger le matériel, se rendre sur le chantier pour effectuer les travaux nécessaires : plantations, tailles, élagage etc...

Chloé Combien de sortes de plantes mettez-vous dans les massifs ?

Réponse : En Automne, 2000 violettes cornues, pensées, pâquerettes, plus 1000 bulbes de tulipes narcisses. Au Printemps environ 6000 plantes

Killiane Combien de fois dans l'année videz-vous les massifs ?

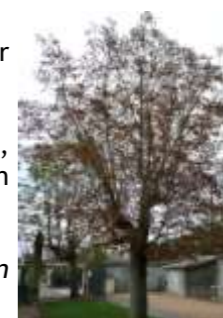
Réponse : Il y a deux fleurissements par an : un au printemps et un en automne.



Nous vous présentons les arbres de la Sathonette avec les renseignements que nous a donné Bertrand

Le ginkgo biloba s'appelle aussi l'arbre aux 40 écus, c'est le plus ancien des arbres. Il est originaire de Chine et du Japon. Sa feuille est le symbole de la ville de Tokyo. Le plus vieil exemplaire a 1250 ans. C'est un arbre très résistant : un ginkgo, planté à moins d'un km de l'épicentre de la bombe atomique d'Hiroshima, a survécu.

Les marronniers de la Sathonette sont malades à cause de la « mineuse » Au départ il s'agit d'un papillon de 3mm qui pond ses œufs sur les feuilles lors de la première floraison. 3 semaines après, les larves mangent les feuilles avant de devenir des papillons. C'est pour cela que les marronniers perdent leurs feuilles dès le mois d'Août.



COLIBRI , LE RESEAU DE TRANSPORT QUI AVANCE !!

Le matériel pour l'aménagement des arrêts est en cours de livraison.

Les tarifs votés lors du Conseil Communautaire du 17 Novembre, en harmonisation avec ceux de la ligne 171, privilégient l'objectif "domicile-travail" et des tarifs simples et lisibles.

Les principes de tarification et de distribution de titres ont été définis tels que :

- ticket à l'unité valable une heure, sans aller-retour avec le même ticket.
- la vente des titres de transport se fera principalement dans les navettes.

La desserte se fera à la cadence d'un bus toutes les demi-heures en heures pleines (de 6 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 30) et un bus toutes les heures en heures creuses (de 8 h 30 à 17 h 30).

Concrètement, les habitants de Saint-Maurice disposeront de 12 arrêts.

La commission transports de la CCMP travaille aux dernières mises aux points.



Grille tarifaire du réseau COLIBRI

Enfants de moins de 4 ans	gratuit
ticket à l'unité	1 €
carnet de 10 tickets	8 €
abonnement mensuel tout public	16 €
abonnement mensuel tarif réduit usagers de moins de 26 ans (intégrant les étudiants et apprentis) personnes justifiant d'un emploi sur la CCMP ou à l'extérieur usagers déjà abonnés au réseau TCL ou SNCF ou Philibert (lignes 171 et 132)	10 €
abonnement mensuel à vocation sociale Toute personne éligible à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC)	8 €

CONCERTS EN JANVIER



L'Académie de Musique et de danse vous propose ce mois-ci :

"Musiques en scène" | auditions des élèves des classes instrumentales, ouvertes à tous, les jeudis 12 et 26 janvier de 18h45 à 19h45 à l'AMD et le jeudi 19 janvier de 18h30 à 19h15, salle du Coteau de la Résidence Joséphine Guillon, Miribel

"Arianna Savall" | Concert baroque d'Arianna Savall, harpiste et soprano espagnole, fille du célèbre musicien catalan Jordi Savall. Participation de la classe de harpe de l'AMD en ouverture du concert. Réservations auprès de l'Allegro : <http://allegro.free.fr>

Vendredi 13 janvier à 20h30, Église Saint Romain à Miribel

"Découverte de la clarinette" | Venez découvrir, écouter, essayer la clarinette ! Mini concert et présentation de l'instrument dans le cadre des séances découvertes instrumentales. Ouvert à tous les enfants de 6 à 8 ans. Mercredi 18 janvier à 15h à l'AMD

"Accueil du Foyer du Trève" | Participation musicale de l'AMD au goûter pour la nouvelle année. Echange multiculturel et rencontre festive. Ouvert aux familles du Foyer du Trève. Samedi 21 janvier de 15h à 17h, AMD



"Rencontre autour de la musique de chambre" | Travail d'instrumentation et d'interprétation avec Didier Puntos, professeur au Conservatoire de Villeurbanne et spécialiste de la musique de chambre. Avec les élèves de cycle 1 : samedi 28 janvier dès 9h (concert à 11h30) à l'AMD et avec les élèves de cycle 2 & 3 : samedi 28 janvier dès 14h.

CAFÉ THÉÂTRE
Zappe ta télé

Céline Iannucci

Vendredi 20 Janvier 20h30

Une pêche d'enfer, personnages déjantés, jeux de mots à la chaîne, une signature personnelle chantée. Encore une femme d'humours !

Réservation au 04.78.55.13.90
Centre Marcel cochet 1 av Foch

FÊTE DES ROIS

Samedi 7 janvier, 19 h 30

Salle des Fêtes

Réservations obligatoires : 04 78 55 03 76 ou 04 78 55 30 89
avant le 3 janvier



CONTES DE NOËL

La conteuse de la bibliothèque a promené ses contes pendant tout le mois de décembre : contes d'enfants différents pour le Téléthon à l'école Jacques Prévert, puis contes itinérants à bord de la calèche du Père Noël à la Roseraie, contes gourmands pour le repas de Noël, contes câlins à la crèche et contes bien au chaud au fond des canapés de la bibliothèque pendant les vacances. Qu'il faisait bon au fond de la moufle du bucheron pour découvrir les surprises des cheminées de Noël, les secrets de la préparation du Père Noël et le Noël inédit des mamans souris ! Ils plus attentifs ont même découvert pourquoi les sapins sont les seuls à rester tout verts pendant l'hiver.



SOIRÉES DE RÊVE POUR LES RÉSIDENTS DE LA ROSERAIE

Vendredi 4 novembre, il régnait un petit air de fête à la Roseraie. Cette journée était en effet placée sous le signe des réjouissances puisque la résidence accueillait le chanteur Olivier Ducruix accompagné de Patrice Rodriguez à la guitare. Plus de 40 personnes ont assisté à ce superbe récital de chansons françaises interprété par deux artistes brillants et chaleureux. Alternant leurs créations personnelles aux sonorités variées avec divers titres de notre patrimoine français, Olivier et Patrice ont su séduire l'assemblée par leur talent et leur simplicité.

Depuis près de 10 ans Olivier Ducruix écrit, compose et interprète ses propres chansons empreintes de poésie et de réalisme. Artiste engagé, il allie avec brio humour et tendresse pour nous faire partager ses préoccupations, ses alarmes mais aussi son indéniable fascination pour la gente féminine, mise à l'honneur dans « La Joconde blonde » (titre de son dernier album) ou encore « La jolie fille nue ».

Un grand merci à Olivier et Patrice qui nous ont fait passer un moment magique, loin des tourments du quotidien ! Bravo les artistes !



Jeudi 17 novembre, les résidents de la Roseraie se sont rendus au grand parc de Miribel-Jonage pour une soirée extraordinaire. Un voyage ludique au cœur de l'Atelier du Peintre, le nouveau spectacle du cirque Plume ; Un cirque hors du commun, qui, sous ses airs de musée imaginaire, de fable fantastique, joue avec les couleurs, ombres et mouvements pour plonger le public dans un univers poétique et décalé. Transportés dans ce tourbillon de talent, les résidents ont tous vécu une soirée formidable, inoubliable... En témoigne l'étincelle de magie qui brille encore dans leurs yeux à l'évocation de ce moment hors du temps.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

Je m'appelle Arif Aït El Aouad et j'ai fait mon stage de 3^{ème} à la bibliothèque. J'ai choisi de vous faire découvrir ces trois livres :

Un documentaire enfants « Le football » Il s'agit de la collection « mes premières découvertes » n° 50. Les feuilles à tirettes et des transparents permettent de faire des découvertes étonnantes. Il parle d'un sport pratiqué avec toutes les parties du corps sauf le bras et la main. Intéressant pour ceux qui ne connaissent presque rien au monde du football, je le conseille aussi aux passionnés parce que le foot y est décrit dans ses moindres détails.

Une BD « L'homme de Washington » Série Lucky Luke. Le scénario est de Laurent Gerra et Achdé et les dessins (très réussis) de Achdé. Cette BD est pour tous les âges, elle est marrante car les paroles des personnages font vraiment rire ! À conseiller aux passionnés de BD et de Lucky Luke.

Une pièce de Théâtre « L'Avare » de Molière. Parce que je suis attiré par le théâtre depuis que j'en ai fait à l'école avec Delphine Baralloto, parce que ma prof de français en 6^{ème} et en 5^{ème}, Mme Zaïdi m'a fait aimer Molière et ses textes comme « Le médecin malgré lui » ou « Le malade imaginaire » Essayez et vous verrez que vous allez aimer.



Lors du 10^{ème} concours photo du Grand Parc, Béatrice Roccati, une Mauricienne, a obtenu le 5^{ème} prix dans la catégorie grand public. Félicitations !



A la mairie...

ROBERT PILLARD À L'HONNEUR

Mauricien depuis une dizaine d'années, Robert Pillard a reçu la Légion d'Honneur à titre militaire. C'est donc dans la grande cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides que le Président Nicolas Sarkozy a remis cette distinction à Robert Pillard. C'est la FNACA de Rillieux, dont il est membre, qui a constitué son dossier.

Né en 1938 dans les monts du Forez, M Pillard a été élève de La Martinière avant d'intégrer l'Ecole Nationale du Pétrole. Fraîchement diplômé il part travailler dans les champs de pétrole et de gaz dans le Sahara algérien. Domicilié dans le territoire des Oasis, c'est tout naturellement qu'il est incorporé en Algérie en 1960. Il suit une formation d'élève officier de 6 mois à Chalon en Champagne avant d'être incorporé dans l'artillerie de Marine en Algérie. Il est détaché auprès d'un régiment d'infanterie combattante à la frontière Algéro marocaine. Son rôle est de commander et de guider les interventions de soutien de l'artillerie en cas de franchissement de la frontière.

Souvent seul dans un château d'eau faisant office de mirador, sa précision et son calme sont décisifs. Il est décoré de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile d'Argent pour fait d'armes. Fin 1961, il est muté en Allemagne où il rencontre sa future épouse. Démobilisé en Juin 1962, il retrouve la pétrochimie. Marié et papa de cinq enfants, il privilégie la vie familiale et quitte le pétrole après un chantier en Lybie pour rejoindre un groupe de travaux publics. C'est à Colas qu'il terminera sa carrière. À la retraite il choisira Saint Maurice de Beynost.



REMISE DES COLIS

Chaque année les Mauriciens de plus de 65 ans sont fêtés par la commune : ils peuvent

choisir entre le repas offert par la municipalité mi janvier à la salle des fêtes et un colis de réveillon. Lydie Pons et le CCAS proposent des colis adaptés (couple ou individuel, avec ou sans alcool, repas de réveillon ou friandises, spécial diabétiques). Ils sont distribués en Mairie ou portés à domicile par les élus pour celles et ceux

qui ne peuvent pas se déplacer. Pour la résidence la Roseraie ou la Maison de retraite les Mimosas, les enfants de l'Accueil de Loisirs de la Sathonette ont été les messagers du Père Noël. Aux Mimosas, ils ont partagé un goûter et participé à des jeux animés par Nadège et Fabrice. À la Roseraie, ils ont invité les pensionnaires à une balade en calèche avec en invitée surprise, la bibliothécaire et ses contes de Noël. Avec Patricia, les mamies avaient préparé des bûches et gâteaux de Noël. Tout le monde s'est régalé. Monsieur le Maire avait apporté les boissons, le Père Noël, sa hotte pleine de colis et Bernard Burlat assurait la mise en musique.



... aux Mimosas



... et à la Roseraie